

Déchets : Ségolène Royal renvoie les élus corses devant leurs responsabilités

Publié le 01/10/2015, 08h02

(Michaël Andreani - Alta Frequenza) - La question douloureuse du traitement des déchets en Corse évoquée ce mercredi après-midi à l'Assemblée nationale. En effet, lors de la séance des questions au gouvernement, le député de Haute-Corse Paul Giacobbi a interpellé la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal. Celui-ci est revenu sur l'amendement à la loi littoral qu'avait proposé de présenter la ministre afin de pouvoir ériger un centre de tri mécano-biologique à Tallone, avant finalement de faire machine arrière. Si le règlement de cette crise incombe aux pouvoirs publics locaux, elle ne pourra cependant se résoudre convenablement sans une collaboration étroite avec l'État, a insisté le député qui a demandé à Ségolène Royal de confirmer cela face aux parlementaires. Visiblement assez remontée, la ministre de l'Écologie a renvoyé les élus locaux devant leurs responsabilités afin de trouver d'autres solutions en lien avec la loi de transition énergétique. Ségolène Royal a affirmé avec vigueur qu'il n'y aurait pas de dérogation à la loi littoral, l'amendement n'ayant pas pu être voté faute de majorité parlementaire, sans omettre de tacler à ce sujet les députés corses.

Écoutez la ministre de l'Écologie. S. Royal

Déchets : Paul Giacobbi interpelle Ségolène Royal

Publié le 01/10/2015, 08h01

(Michaël Andreani - Alta Frequenza) - La question douloureuse du traitement des déchets en Corse évoquée ce mercredi après-midi à l'Assemblée nationale. En effet, lors de la séance des questions au gouvernement, le député de Haute-Corse Paul Giacobbi a interpellé la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal. Celui-ci est revenu sur l'amendement à la loi littoral qu'avait proposé de présenter la ministre afin de pouvoir ériger un centre de tri mécano-biologique à Tallone, avant finalement de faire machine arrière. Si le règlement de cette crise incombe aux pouvoirs publics locaux, elle ne pourra cependant se résoudre convenablement sans une collaboration étroite avec l'État, a insisté le député qui a demandé à Ségolène Royal de confirmer cela face aux parlementaires.

Écoutez Paul Giacobbi.

Sortie de crise dans le dossier des déchets : satisfaction du maire de Prunelli di Fium'Orbu

Publié le 26/09/2015, 08h56

(*Maria Lanfranchi - Alta Frequenza*) - Une journée de négociations marathon et in fine un protocole d'accord : la crise des déchets qui agite la Corse depuis plusieurs jours se termine donc sur une note positive. Ainsi, conscients des différents problèmes rencontrés par les communes et les populations, les différents signataires ont pris un certain nombre d'engagements. Ils s'engagent donc à garantir l'absence d'impacts environnementaux, sanitaires et olfactifs (avec contrôle de l'Etat). Une politique forte de tri sera également mise en place par les collectivités locales afin de ne plus se retrouver dans cette situation, avec comme objectif une réduction de moitié des déchets enfouis à l'horizon 2020. Dès 2016, une démarche pérenne et responsable à la réalisation de nouveaux sites de stockage fait également partie de cet engagement. L'Etat cherchera aussi avec les élus et les exploitants les solutions permettant une mise en service de Tallone 2. Le SYVADEC s'engage de son côté à lancer un marché en procédure d'urgence pour exporter temporairement les déchets excédentaires qui ne pourront être traités ou réduits en Corse (60 000 tonnes par site en 2015 - 45 000 pour Viggianello et 43 000 pour Prunelli en 2016). Des mesures et des engagements mutuels qui actent donc la réouverture des centres de stockage et le retour à la normale pour la collecte des ordures ménagères.

Écoutez le maire de Prunelli di Fium'Orbu, Pierre Siméon de Buochberg.

Déchets : réaction de François Tatti après signature du protocole d'accord

Publié le 26/09/2015, 08h53

(*Maria Lanfranchi - Alta Frequenza*) - Une journée de négociations marathon et in fine un protocole d'accord : la crise des déchets qui agite la Corse depuis plusieurs jours se termine donc sur une note positive. Ainsi, conscients des différents problèmes rencontrés par les communes et les populations, les différents signataires ont pris un certain nombre d'engagements. Ils s'engagent donc à garantir l'absence d'impacts environnementaux, sanitaires et olfactifs (avec contrôle de l'Etat). Une politique forte de tri sera également mise en place par les collectivités locales afin de ne plus se retrouver dans cette situation, avec comme objectif une réduction de moitié des déchets enfouis à l'horizon 2020. Dès 2016, une démarche pérenne et responsable à la réalisation de nouveaux sites de stockage fait également partie de cet engagement. L'Etat cherchera aussi avec les élus et les exploitants les solutions permettant une mise en service de Tallone 2. Le SYVADEC s'engage de son côté à lancer un marché en procédure d'urgence pour exporter temporairement les déchets excédentaires qui ne pourront être traités ou réduits en Corse (60 000 tonnes par site en 2015 - 45 000 pour Viggianello et 43 000 pour Prunelli en 2016). Des mesures et des engagements mutuels qui actent donc la réouverture des centres de stockage et le retour à la normale pour la collecte des ordures ménagères.

Écoutez le président du SYVADEC, François Tatti.

Crise des déchets : Protocole d'accord et reprise de la collecte

Publié le 25/09/2015, 20h49

(Maria Lanfranchi - Alta Frequenza) - Une journée de négociations marathon et in fine un protocole d'accord : la crise des déchets qui agite la Corse depuis plusieurs jours se termine donc sur une note positive. Ainsi, conscients des différents problèmes rencontrés par les communes et les populations, les différents signataires ont pris un certain nombre d'engagements. Ils s'engagent donc à garantir l'absence d'impacts environnementaux, sanitaires et olfactifs (avec contrôle de l'Etat). Une politique forte de tri sera également mise en place par les collectivités locales afin de ne plus se retrouver dans cette situation, avec comme objectif une réduction de moitié des déchets enfouis à l'horizon 2020. Dès 2016, une démarche pérenne et responsable à la réalisation de nouveaux sites de stockage fait également partie de cet engagement. L'Etat cherchera aussi avec les élus et les exploitants les solutions permettant une mise en service de Tallone 2. Le SYVADEC s'engage de son côté à lancer un marché en procédure d'urgence pour exporter temporairement les déchets excédentaires qui ne pourront être traités ou réduits en Corse (60 000 tonnes par site en 2015 - 45 000 pour Viggianello et 43 000 pour Prunelli en 2016). Des mesures et des engagements mutuels qui actent donc la réouverture des centres de stockage et le retour à la normale pour la collecte des ordures ménagères.

Écoutez Christophe Mirmand, le préfet de Corse.

Crise des déchets : nouvelle réunion organisée ce vendredi à Ajaccio avec le préfet de Corse

Publié le 25/09/2015, 08h36

(Michaël Andreani - Alta Frequenza) - Sept heures ! C'est la durée totale des deux réunions organisées ce jeudi à Corte entre le SYVADEC, des représentants de l'Etat, de la CTC, des communes et intercommunalités concernées et des collectifs de défense des riverains des centres d'enfouissement au sujet de la crise des déchets. À l'issue de celles-ci, le blocage des centres d'enfouissement est maintenu, mais quelques propositions se sont toutefois dégagées : accentuer le tri, l'ouverture d'un quatrième centre, voire le traitement provisoire du surplus de déchets sur le continent. Au final, ces différents acteurs se retrouveront ce vendredi matin à 10h00 à Ajaccio, pour une rencontre avec le préfet de Corse, dans le but de trouver des solutions d'ordre administratif.

Ecoutez le maire de Prunelli di Fium'Orbu, Pierre Siméon de Buochberg.

Crise des déchets : l'Association des maires 2A met les choses au clair

Publié le 24/09/2015, 08h15

(Maria Lanfranchi - Alta Frequenza) - Crise des déchets, l'Association des maires de Corse-du-Sud réunissait les différents élus du département, mais aussi les représentants de l'Etat et du SYVADEC pour une réunion d'urgence, en présence du Président du Conseil Départemental Sudiste ce mercredi. A l'issue de celle-ci, un certain nombre de résolutions ont été actées. L'Association interpelle ainsi la CTC, qui a la responsabilité des planifications de l'enfouissement et exige de l'Assemblée que des garanties soient données à ces centres. Elle dit également que si aucune solution n'était trouvée dans les meilleurs délais, il incombera au représentant de l'Etat de mettre en œuvre tous moyens légaux utiles à la réouverture des différents centres d'enfouissements techniques. Elle demande enfin au SYVADEC de renforcer et d'accélérer la politique du tri sélectif par tout moyen nécessaire.

Écoutez le maire d'Alata, Étienne Ferrandi.

Crise des déchets : Ségolène Royal met l'amendement Tallone à la poubelle

Publié le 24/09/2015, 08h04

(Julien Pernici - Alta Frequenza) - Le non est définitif et a été signifié par ses services : Ségolène Royal ne présentera pas l'amendement visant à modifier la loi littoral dans le périmètre de ce qu'aurait pu être le centre de tri mécano-biologique de Tallone qui ne verra donc probablement jamais le jour. Déception et colère froide sont au menu pour le président du SYVADEC, François Tatti, devant cet engagement non-tenu. Désormais, le plan A étant tombé à l'eau, il va falloir trouver un plan B, et vite. Car à l'heure actuelle, plus aucun centre d'enfouissement ne fonctionne en Corse, et les poubelles s'accumulent, les tas d'ordures dans les rues préfigurant d'une situation qui pourrait rapidement devenir très napolitaine. Ainsi, dès ce jeudi matin à Corte, une grande table ronde réunissant élus et services de l'Etat sera organisée.

On écoute François Tatti, président du SYVADEC.

Crise des déchets : la CAB appelle au tri sélectif

Publié le 22/09/2015, 15h24

Afin de limiter les impacts de la fermeture des centres techniques d'enfouissement des déchets non recyclables de l'île, la Communauté d'Agglomération de Bastia encourage l'ensemble des habitants du territoire à opter pour les gestes de tri, de façon systématique. Le service de collecte des déchets triés n'est en effet pas concerné par le blocage actuel. Les collectes de tri ont d'ailleurs été intensifiées. Pour rappel, le papier, les emballages et le verre peuvent être déposés dans les bornes ou bacs de tri prévus à cet effet. En plus de ce dispositif, dans le centre de Bastia, les emballages peuvent être placés dans les sacs jaunes distribués gratuitement et déposés en bas du domicile, le mardi soir après 19h. Les cartons, les encombrants volumineux, les végétaux, le verre et autres déchets spéciaux peuvent également être déposés à la déchetterie de l'Arinella, ouverte du lundi au samedi de 7h à 12h et de 14h à 17h et le dimanche de 8h à 12h. Il est nécessaire de ne pas encombrer les conteneurs prévus pour la collecte des ordures ménagères avec d'autres types de déchets qui doivent être triés.

La mobilisation rapide des habitants en faveur de ces gestes de tri permettra de diminuer le volume de déchets résiduels destinés à l'enfouissement et permettra ainsi de prévenir et d'éviter tout risque sanitaire ou environnemental. La Communauté d'Agglomération de Bastia travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires en vue de mettre en place des solutions visant à contenir les désagréments provoqués par la situation actuelle.

Crise des déchets : le maire de Prunelli di Fium'Orbu monte une nouvelle fois au créneau

Publié le 22/09/2015, 08h05

(Michaël Andreani - Alta Frequenza) - « Nous ne sommes pas la poubelle de la Corse » ! Pierre Siméon de Buochberg, le maire de Prunelli di Fium'Orbu l'a martelé ce lundi matin à l'occasion d'une conférence de presse au sujet de la fermeture depuis hier du centre d'enfouissement des déchets implanté sur sa commune. Blocage concernant le projet de création d'un centre de tri mécano-biologique à Tallone, fermeture du centre d'enfouissement de Vico, refus notamment de la Ville de Bastia de signer le protocole d'accord pour une réduction des déchets, autant de faits qui ne pouvaient qu'engendrer une telle action selon l'édile. Face à cette impasse, le premier magistrat de la commune demande à tous les élus de la Corse de prendre leurs responsabilités et n'accepte plus aujourd'hui que le moindre camion puisse décharger ses déchets à Prunelli di Fium'Orbu. Une opération est d'ailleurs prévue sur le pont du Fium'Orbu mercredi à 09h00, à laquelle toute la population de l'île est invitée, dans l'optique de faire bouger les choses sur ce dossier des déchets dans lequel le plus grand flou artistique règne.

Écoutez Pierre Siméon de Buochberg, le maire de Prunelli di Fium'Orbu.

Crise des déchets : Gilles Simeoni pointe du doigt les erreurs du passé

Publié le 16/09/2015, 12h23

(Julien Pernici - Alta Frequenza) - La Communauté d'Agglomération a donc adopté le protocole portant sur la crise des déchets, avec une non-participation de taille, celle des élus de la majorité bastiaise. Entre flou sur le coût des mesures préconisées, et des réserves de taille sur l'édification du centre mécano-biologique de Tallone, ceux-ci ont décidé d'adopter cette position. S'ils partagent les objectifs du protocole, et même ses propositions en grande partie, ces deux points ont suffi à diriger vers cette non-participation, qui ne vise absolument pas les communes de Prunelli-di-Fium'Orbu et de Viggianellu selon le maire de Bastia Gilles Simeoni. Selon lui, la crise a déjà coûté très cher, et il serait inopportun de s'engager dans un chantier dont les retombées ne sont pas positives à coup sûr. L'occasion pour le maire de Bastia d'adresser quelques piques à la politique jusque là exercée par le SYVADEC et son président François Tatti.

On écoute Gilles Simeoni.